

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2015

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 Mars

L'an deux mil quinze,

Le 6 Mars

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Mr MERCIER Sébastien, 1^{er} Adjoint au Maire.

PRESENTS : MERCIER S, AIRVAULT JL, COURTOIS F, LANGLAIS J Ch, BAILLARGE I, STONE A, MORIN H, REVRANCHE M F.

REPRESENTÉS : COWLES K, CAHIER C, POUPIN A, VIDAULT W, RENAUD F,

ABSENTS : AUBIN J, DELAIRE F.

SECRÉTAIRE : BAILLARGE I.

Objet : Validation des procès-verbaux du 6 Février et 23 Février 2015

Le conseil valide les procès-verbaux du 6 Février et 23 Février 2015

Objet : Indemnité de conseil du trésorier année 2014

Mr le président expose que le trésorier sollicite l'indemnité de conseil s'élevant à 334.77€ brut. Le conseil décide de ne pas attribuer cette indemnité pour l'année 2014.

VOTE : CONTRE 13

Objet : Autorisation de poursuite pour le dossier COPLOT Rémy

Mr le Président expose que le trésorier a transmis un état des loyers impayés pour les anciens locataires de la maison Girard Mr et Mme COPLOT Rémy qui s'élève à 1 189.56€ (loyers de novembre 2012 à août 2013). Il sollicite l'autorisation de déclencher la procédure de poursuite pour récupérer cette somme. Le conseil est favorable et autorise le trésorier à lancer cette procédure.

VOTE : POUR : 13

Objet : Réhabilitation du Foyer : Assurance dommages ouvrage

Mr le Président informe les membres du conseil qu'à ce jour nous n'avons pas reçu les devis des assureurs. Ce sujet est reporté ultérieurement.

Objet : Photocopies pour activités hors commune

Mr le Président expose qu'actuellement les copies sont gratuites pour les associations quand la manifestation a lieu sur la commune. Il y aurait lieu de se prononcer quant aux photocopies faites par les associations pour des activités hors commune.

Mr le Président rappelle les tarifs des photocopies.

Pour les particuliers :

Copies en noir et blanc : 0.10€

Copies couleur : 0.20€

Pour les associations :

Copies en noir et blanc gratuites quand le papier est fourni.

Copies couleur : 0.10€ quand le papier est fourni.

Après cet exposé le Président propose de fixer un tarif pour ces photocopies ou de ne pas les faire. Le conseil décide de ne pas faire ces copies.

VOTE : POUR 13

Objet : Utilisation de la petite salle de la salle des fêtes à la place de la salle inter générations pendant la réhabilitation du Foyer.

Mr le président expose que pendant la durée des travaux, la salle inter génération ne peut plus être louée, il propose de mettre à disposition la petite salle de la salle des fêtes en appliquant les tarifs de location de la salle inter génération. Le conseil valide cette proposition.

Questions diverses.

19 Mars :

Cérémonie au monument aux morts à 11h30

Le Maire étant absent, c'est Mme COUTOIS Fabienne, 3^{ème} adjoint qui effectuera la cérémonie.

Réunion pour la dématérialisation

Le 10 Mars à Ménigoute réunion à destination des secrétaires et des élus pour la dématérialisation. Isabelle BAILLARGE accompagnera les secrétaires. Ouverture de la Mairie à 14h30 ce jour.

Site internet

Nathalie sera en formation pour le site internet l'après-midi du 9 et du 16 Mars.

Le Président de séance.